

Le 13 novembre 2017

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **TREIZIÈME jour du mois de NOVEMBRE de l'an deux mille DIX-SEPT**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Mary Cartmel et Louise Hébert ainsi que messieurs Jean Desrosiers, Christian Laporte, Pierre Martineau et Andrew Retchless.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Caroline Rioux, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 17 personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

17-11-977

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant les points 9.2, 11.6 et 11.13.

ADOPTÉE

17-11-978

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu*

QUE le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 soit adopté

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Madame Caron Marwell fait un court résumé des sujets discutés lors de la dernière rencontre de la MRC.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Une demande d'information est adressée sur la fourniture d'internet sur le territoire.

Un citoyen demande de si la municipalité entend sévir auprès des locateurs de résidences touristiques une fois le délai du 31 décembre 2017 échu.

Un commentaire est fait sur la difficulté de se rendre à certains endroits de la municipalités à l'aide du GPS.

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois d'octobre 2017 est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport du mois d'octobre 2017 est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Il n'y a pas eu de rencontre en octobre 2017

17-11-979

8.4 Lavage du véhicule de l'inspecteur en bâtiment

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment doit procéder à des inspections avec son véhicule personnel dans le cadre de ses fonctions dans des endroits parfois salissants;

ATTENDU QU'il est opportun de lui permettre d'effectuer un lavage de son véhicule au frais de la municipalité;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil autorise la dépense pour un lavage du véhicule de l'inspecteur en bâtiment pour un montant d'environ 100\$/lavage.

QUE le montant de la dépense prévue au budget est approprié à même les postes budgétaires 02 61000 310.

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

17-11-980

9.1 Remboursement dans le cadre du programme de mise aux normes des installations septiques, règlements 386-2016 et 389-2016, lot 4 923 213

ATTENDU QUE le règlement 386-2016 prévoit que la municipalité accorde une subvention sous forme d'avance de fonds remboursables au propriétaire de tout immeuble qui procède à la construction ou la réfection d'une installation septique selon certaines conditions;

ATTENDU QUE la présente demande a fait l'objet d'une analyse par l'inspectrice en environnement et que cette demande rencontrait les conditions d'éligibilité au programme;

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au lot 4 923 213 a procédé au remplacement de son installation;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil accepte la demande d'inscription au programme et accorde au propriétaire du lot 4 923 213, la subvention couvrant les frais de 5 709.50 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise le paiement des factures reçues à ce titre de 5 709.50\$ plus les taxes applicables tel que le règlement le prévoit, conditionnellement au paiement par le propriétaire de tout arrérage dû à la municipalité au moment de la demande ainsi qu'au dépôt d'un certificat de conformité dûment signé et scellé par un professionnel qualifié et compétent en la matière, attestant que l'installation septique est conforme aux dispositions du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2,r.22)*.

QUE le conseil mandate la directrice générale et secrétaire trésorière, ou la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim ou son adjointe à appliquer les dispositions du règlements 389-2016 lorsque le financement de l'emprunt sera accordé.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

17-11-981

10.1 Ratification de dépenses

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu*

QUE le conseil ratifie les dépenses suivantes :

Les Pompes Fontaines pour le remplacement de la pompe au poste secondaire de Georgeville au montant de 4 299.12, plus les taxes applicables;

Patrick Bouchard, M.É inc. pour le raccordement électrique de l'abri au parc Thayer, au montant de 2 600.00\$ plus les taxes applicables;

Réal Huot inc. pour l'achat de ponceaux et accessoires au montant de 5 802.21\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

17-11-982

10.2 Ratification du mandat de surveillance et de laboratoire pour les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin Magoon Point

ATTENDU QUE les travaux de remplacement du ponceau sur le chemin Magoon Point ont débuté à la fin du mois d'octobre et qu'il est nécessaire d'assurer une surveillance des travaux aux étapes critiques;

ATTENDU QU'il est aussi de mise de s'assurer de la conformité des matériaux à l'aide d'analyse en laboratoire des substrats;

ATTENDU l'offre de service de Smi, concepteur des plans et devis à ce sujet datée du 17 octobre 2017, laquelle offre de services propose une tarification unitaire sur demande;

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu*

QUE le conseil ratifie l'acceptation du mandat de services professionnels concernant la surveillance et l'analyse de conformité des matériaux pour un montant ne dépassant pas 11 735.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

17-11-983

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu*

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois d'octobre et de novembre 2017, et autorise la directrice générale par intérim à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 266 252.48\$
Total des comptes à payer: 111 826.97\$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'octobre 2017 pour un montant de 34 560.08\$

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale 564.46 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures 9 893.71\$
- Rapport du chef pompier 6 859.02\$

11.3 Déclarations pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale par intérim avise les membres du conseil que ceux-ci ont 60 jours à compter de la date d'anniversaire de leur proclamation d'élection pour déposer la mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires, le tout conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités*.

11.4 Dépôt du rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité

Afin de répondre aux exigences de l'article 955 du Code municipal, la Mairesse donne son rapport sur la situation financière de la municipalité, lequel est joint en annexe pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

17-11-984

11.5 Souper de Noël 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent démontrer leur appréciation auprès des employés, des membres du CCE et du CCU et des pompiers en organisant un souper de Noël;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le Conseil alloue un montant maximal de 3 000 \$ pour la fête qui aura lieu le 9 décembre prochain. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 11000 493.

ADOPTÉE

11.6 Règlement no 410-2017 établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018 – Avis de motion

Le conseiller Pierre Martineau donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, un règlement portant le no 410-2017 établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet d'établir le taux de taxes et le budget pour l'année 2018.

17-11-985

11.7 Mandat pour les honoraires professionnels comptables

ATTENDU QUE la directrice générale a demandé une offre de service du comptable agréé M. Jérémie Joyal-Deslandes, anciennement pour Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'audit du rapport financier annuel et autres mandats ponctuels;

ATTENDU QUE le conseil désire poursuivre le mandat avec celui-ci compte tenu de ses compétences et de sa connaissance non négligeable de la municipalité depuis maintenant 8 ans, et que son offre est plus avantageuse pour la municipalité;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le Conseil accepte l'offre de service de M. Jérémy Joyal-Deslandes, CPA Inc. au montant de 10 000\$ pour l'audit du rapport financier, et pourra également retenir à son gré ses services pour les autres mandats ponctuels au coût établi dans l'offre datée du 4 octobre dernier. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 413 et au budget 2018 pour le rapport financier.

ADOPTÉE

17-11-986

11.8 Mandat pour la gestion des archives de la municipalité

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une offre de service pour la gestion de ses archives auprès de la compagnie qui avait débuté le travail en 2009, soit HB archivistes, s.e.n.c. ;

ATTENDU QUE HB archivistes a proposé une intervention de 4 jours à 1027,14\$ taxes en sus, afin de permettre l'application du calendrier de conservation et le suivi de l'implantation du système de gestion des archives;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la dépense de 1027,14\$ taxes en sus pour la gestion des archives municipales par la compagnie HB archivistes s.e.n.c. vers la fin du mois de novembre. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 415.

ADOPTÉE

17-11-987

11.9 Nomination des délégués à la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le conseil nomme la mairesse, Francine Caron Marwell à titre de déléguée à la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, communément appelée « Régie incendie de l'Est » et le conseiller Jean DesRosiers à titre de délégué substitut tel que le prévoit les articles 5.1 et 5.3 de l'entente.

ADOPTÉE

11.10 Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2017 et des prévisions au 31 décembre 2017 tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal du Québec;

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2017 et des prévisions au 31 décembre 2017 tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal du Québec;

Le conseil prend acte.

17-11-988

11.11 Nomination du maire suppléant

ATTENDU QUE tel que stipulé à l'article 116 du Code municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations attachées;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont mentionné qui serait intéressé à devenir maire suppléant soit messieurs Christian Laporte et Pierre Martineau d'accepter cette responsabilité ;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil mandate monsieur Christian Laporte maire suppléant du mois de novembre 2017 au mois de novembre 2018 et Pierre Martineau du mois de décembre 2018 au mois de novembre 2019.

ADOPTÉE

17-11-989

11.12 Embauche au poste d'inspecteur en environnement et bâtiment

ATTENDU QUE Madame Isabelle Rioux a remis sa démission au cours du mois de septembre dernier;

ATTENDU QUE le comité administratif a rencontré des candidats pour pourvoir au poste d'inspecteur en environnement et bâtiment;

ATTENDU QUE la candidature de M. Pierre Simard est recommandée par le comité administratif;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Pierre Simard à partir du 15 novembre 2017;

QUE les conditions salariales et autres conditions soient celles édictées dans la politique de travail des employés ainsi que selon la politique salariale de la municipalité;

QUE le conseil souhaite la bienvenue à M. Pierre Simard.

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

17-11-990

12.1 Approbation du formulaire « Rapport annuel d'usage d'eau potable »

ATTENDU QUE le rapport annuel d'usage d'eau potable a été déposée par la directrice générale par intérim au MAMMOT dans les délais impartis;

ATTENDU QUE l'analyse du ministère a été effectuée et que le rapport a été approuvé par celui-ci;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil approuve le rapport annuel d'usage d'eau potable 2016, tel que déposé.

ADOPTÉE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1 Dépôt du rapport du service incendie

Le rapport des activités mensuelles du département incendie du mois d'octobre 2017 est déposé aux membres du conseil.

17-11-991

13.2 Achat de divers équipements pour le département incendie

***Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil autorise l'achat d'équipements pour le service incendie pour un montant de 4 295.66 selon la description fournie en annexe pour faire partie intégrante de la présente résolution.

QUE le montant de cette dépense est approprié à même les postes budgétaires no 02 22000 641.

ADOPTÉE

14. LOISIRS ET CULTURE

17-11-992

14.1 Entretien de la patinoire au parc Thayer

ATTENDU QU'il est opportun d'embaucher une personne qui sera responsable de l'entretien de la patinoire du parc Thayer pour la saison 2017-2018;

ATTENDU QUE l'an dernier M. Sonny Paquette, déjà employé de la municipalité à titre de journalier des travaux publics, effectuait ce travail et que le conseil désire retenir ses services à nouveau;

***Il est proposé le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil embauche M. Sonny Paquette à titre de responsable de l'entretien de la patinoire au parc Thayer pour la saison 2017-2018, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine dépendamment des conditions météorologiques, et au même taux horaire qu'il détient comme journalier des travaux publics.

ADOPTÉE

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande est adressée afin que le nouveau conseil nomme un/e représentant/e à la Table régionale des aînés.

Une question porte sur le point 8.4 du présent ordre du jour.

Plusieurs citoyens portent à l'attention du conseil les problèmes vécus liés aux différents codes postaux qui ont divisent le territoire et l'absence de reconnaissance de l'identité du Canton de Stanstead par Poste Canada.

17-11-993

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 20h12.

Francine Caron Markwell
Mairesse

Mme Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim